



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le règlement sur les projets particuliers de construction et d'occupation des immeubles de la Municipalité

RÉSOLUTION 2019-0417-125

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 17 avril 2019, le conseil a adopté la résolution intitulée «PPCMOI-01-2019 - Résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble visant à permettre la construction de trois immeubles multifamiliaux» – Adoption du premier projet.

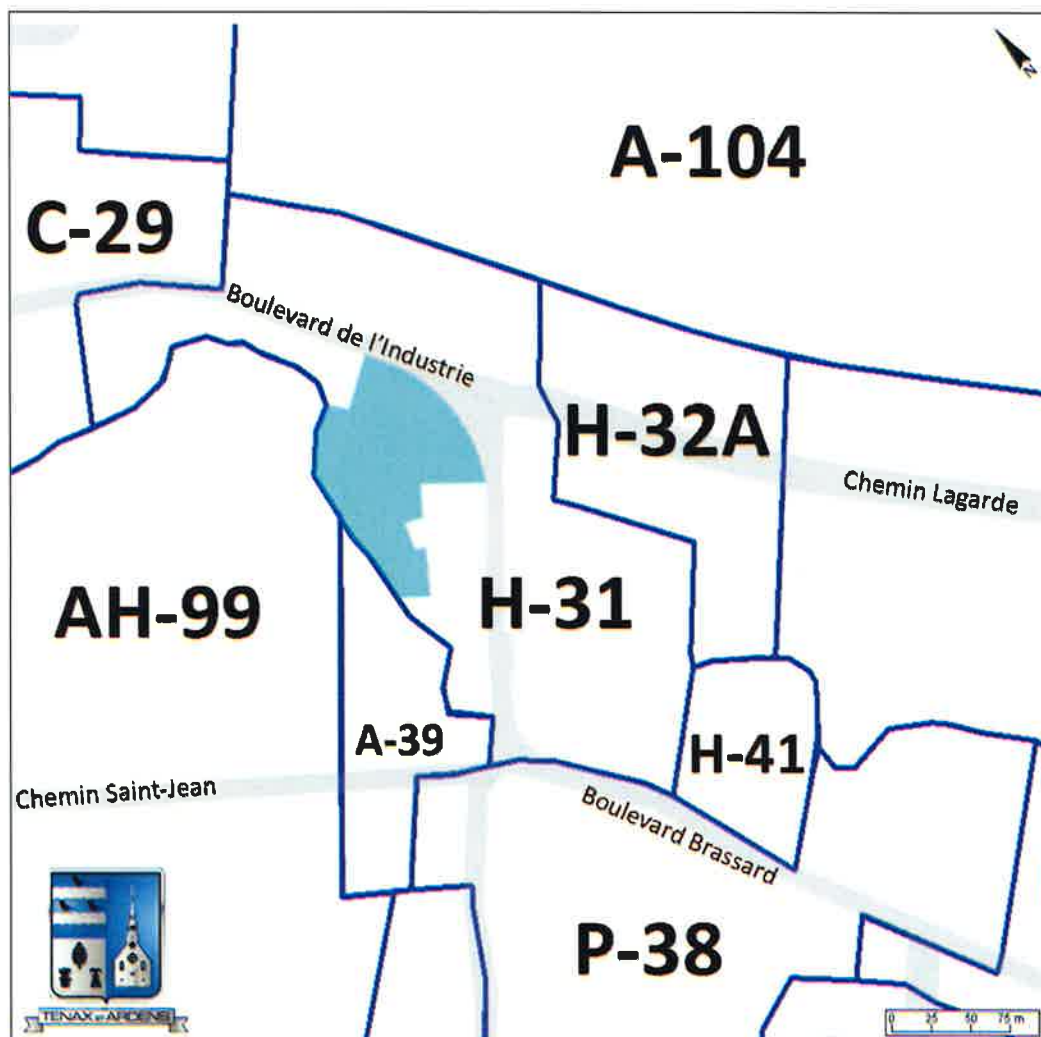
Objet de la résolution 2019-0417-125

La résolution numéro 2019-0417-125 a été adoptée afin de permettre la construction de trois bâtiments résidentiels de quatre (4) étages comprenant chacun huit (8) unités de logement par bâtiment, sur les lots 3 829 233 et 3 829 245 situés dans la zone H-31. Le règlement de zonage 313-1992 autorise actuellement deux (2) étages et quatre (4) unités de logement par bâtiment dans cette zone.

Description de la zone visée

Les lots visés par ce projet sont situés sur le boulevard de l'Industrie dans la zone H-31 du règlement de zonage 313-1992.

La zone visée est illustrée au plan ci-après:



Approbation référendaire

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 15 mai 2019 à 19 h 15 à la Mairie de Saint-Paul, 18, boulevard Brassard, Saint-Paul. Au cours de cette assemblée, on expliquera la résolution et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Cette résolution est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi aux heures d'ouverture.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-HUITIÈME jour du mois
d'AVRIL deux mille dix-neuf.**



Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse